

CNR-Éducation - Bilan des actions ayant bénéficié d'une subvention au titre du Fonds d'Innovation Pédagogique (FIP) pour l'année 2023/2024.

Nom de l'établissement : <input type="text"/>	RNE : <input type="text"/>
Nom du projet : <input type="text"/>	Clé : <input type="text"/>
Identité du porteur / de la porteuse et fonction exercée : <input type="text"/>	Adresse mail : <input type="text"/>

1. Rappel du contexte du projet

a) Rappel des objectifs et des actions du projet prévu(e)s en année 1 :

b) Rappel des objectifs et des actions du projet prévu(e)s en année 2 :

c) Rappel des objectifs et des actions du projet prévu(e)s en année 3 :

2. Bilan des actions réalisées en année 1

		Bilan quantitatif (mesure chiffrée de l'action, grâce aux indicateurs définis en amont) : *Nb : Pensez à comparer ces données avec les indicateurs de départ, avant mise en œuvre de l'action.	Bilan qualitatif (c'est-à-dire l'évaluation de la pertinence de l'action et des moyens utilisés) *Précisez notamment : Quels ont été les effets du projet sur l'établissement ? Quels changements durables sur les élèves, les enseignants et sur l'environnement ?
d)	Description des actions réalisées :		
<u>Action n°1</u>			
<u>Action n°2</u>			
<u>Action n°3</u>			

e) Quelles actions n'ont pas fonctionné (ou mal fonctionné) et doivent être retravaillées ?

--

3. Perspectives pour l'année 2 (2024/2025)

f) Allez-vous poursuivre cette action sur l'année scolaire 2024/2025 ? Oui Non

h) Quelles actions envisagez-vous de mener sur **l'année 2** du projet ?

Détail du plan d'action :	
Effectifs concernés :	
Indicateurs de suivi de l'action (quantitatifs et qualitatifs) :	

La collectivité est elle informée des actions menées en année 2 du projet ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
La collectivité participe t'elle aux actions menées en année 2 ? Si oui, comment ?	

i) Perspectives financières :

Montant demandé au FIP pour l'année 2 :		euros
Disposez-vous d'autres partenaires financiers ? Si oui, lesquels ?		

4) Perspectives pour l'année 3 (2025/2026)

f) Allez-vous poursuivre cette action sur l'année scolaire 2025/2026 ? Oui Non

h) Quelles actions envisagez-vous de mener sur **l'année 3** du projet ?

Détail du plan d'action :	
Effectifs concernés :	

Indicateurs de suivi de l'action (quantitatifs et qualitatifs) :	
La collectivité est elle informée des actions menées en année 3 du projet ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
La collectivité participe t'elle aux actions menées en année 3 ? Si oui, comment ?	

i) Perspectives financières :

Montant demandé au FIP pour l'année 3 :		euros
Disposez-vous d'autres partenaires financiers ? Si oui, lesquels ?		

5. Perspectives pour l'année 4 (2026/2027)

f) Allez-vous poursuivre cette action sur l'année scolaire 2026/2027 ? Oui Non

h) Quelles actions envisagez-vous de mener sur l'**année 4** du projet ?

Détail du plan d'action :	
Effectifs concernés :	
Indicateurs de suivi de l'action (quantitatifs et qualitatifs) :	
La collectivité est elle informée des actions menées en année 4 du projet ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
La collectivité participe t'elle aux actions menées en année 4 ? Si oui, comment ?	

i) Perspectives financières :

Montant demandé au FIP pour l'année 4 :		euros
Disposez-vous d'autres partenaires financiers ? Si oui, lesquels ?		

Ce bilan doit être transmis avant le **03/06/2024** à l'équipe d'appui académique, à l'adresse
notre.ecole@ac-reunion.fr

Liste des documents à fournir pour toute demande de renouvellement du Fonds d'Innovation Pédagogique :

- Le présent document complété ;
- L'outil de suivi budgétaire, faisant office de bilan financier, complété et signé par le ou la chef/fe d'établissement pour le 2nd degré. Pour le 1er degré, le tableau doit être cosigné par le/la directeur/ice de l'école et par le/la chef/fe d'établissement du collège de rattachement. [Télécharger ici : https://www.ac-reunion.fr/media/30822/download](https://www.ac-reunion.fr/media/30822/download)
- Le budget type (budget prévisionnel) pour les nouvelles actions envisagées ; [Télécharger ici : https://www.ac-reunion.fr/media/27416/download](https://www.ac-reunion.fr/media/27416/download)
- L'intégralité des devis justifiant le montant demandé au titre du FIP ;
- Le courrier de la collectivité attestant de sa connaissance de la poursuite de la mise en œuvre du projet, voire de son soutien matériel ou financier.
- Facultatif* : d'éventuels courriers ou échanges de mail attestant un cofinancement ou une demande de cofinancement d'un autre partenaire financier